

CDEN de l'Aude,

6 mars 2023

(CDEN de repli carte scolaire 1° degré)

## Déclaration liminaire du SNALC

Monsieur le Vice-Président du Conseil Départemental, Monsieur le Secrétaire Général, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

La préparation de la rentrée scolaire 2023 a mal commencé.

Le SNALC n'a pas bien apprécié de découvrir au dernier moment le projet de carte scolaire sur lequel il s'agissait de débattre et de se prononcer, et l'a manifesté notamment par son refus de siéger au précédent CDEN.

Il est important que l'Education Nationale soit à l'écoute de ses personnels pour prendre de justes décisions. Le SNALC croit que c'est par le dialogue et la confrontation des opinions que le monde progresse.

Avant de nous prononcer sur le projet de carte scolaire, demandons-nous donc ce qui va faire progresser nos écoles audoises dans les mesures qui sont proposées.

Le SNALC vous a plusieurs fois témoigné de son inquiétude concernant le niveau des élèves. Notre école a été ébranlée par un séisme dont nous subissons encore les répliques aujourd'hui : le covid, les cours en pointillés, ont provoqué des retards et des manques dans les apprentissages de nos jeunes. Mais l'Education Nationale continue comme si rien ne s'était passé, et ce sont des générations de jeunes qui vont arriver sur le marché du travail avec des connaissances et des compétences en moins.

Notre souci principal devrait être de chercher des solutions pour rattraper les retards et les manques.

Malheureusement, ce qui semble guider le projet de carte scolaire, c'est le souci des aléas démographiques. Ainsi, comme nous avons une baisse démographique, nous voilà contraints de rendre 3 ETP (ces quelques moyens qui nous avaient été octroyés de manière insuffisante pour la rentrée 2022).

L'Aude n'était déjà pas riche, et on lui demande de se montrer solidaire des autres départements de l'Académie. Le SNALC est solidaire de tout ce que vous voulez, mais réclame malgré tout des moyens à la hauteur des ambitions d'une Education Nationale de qualité!

Au lieu de quoi, dans ce contexte de restrictions budgétaires, ce sont 24 postes qui vont être supprimés dans notre département...

Parmi les écoles concernées, certaines sont en zone de revitalisation rurale, comme l'école Paulin Nicoleau de Quillan, l'école maternelle Françoise Dolto à Lézignan ou l'école primaire de Mazerolles du Razès. La fermeture d'une classe dans ces zones entraîne des répercussions sur tout un territoire qui vont bien au-delà du seul domaine scolaire.

Mais la plupart des classes proposées à la fermeture sont dans des écoles où l'encadrement est idéal : 17 à 20 élèves par classe en moyenne. Sont donc fermées les classes où l'on peut véritablement prendre en compte les difficultés et l'hétérogénéité des parcours des élèves. Le SNALC ne peut que désapprouver ces décisions.

Pour ce qui est des créations de postes, le SNALC reste un peu sur sa faim concernant les postes de remplacement. Serait-il envisageable d'avoir un état des lieux précis des besoins et apports en postes de remplacement pour notre département? En 2022 étaient proposées la création de 2 postes, en 2023 encore 2, sans que l'on sache bien s'il s'agit d'une habitude ou d'apports qui correspondent vraiment aux besoins. Sur le terrain en tout cas, il semble qu'il manque un peu plus que 2 postes de remplaçants...

D'une manière générale, on pourra donc parler chiffres tant que l'on veut au sujet de la carte scolaire, ce qui manque ce ne sont pas les élèves, mais une véritable volonté de miser pour notre avenir sur ceux qui sont là. Pour le SNALC, tant que cette volonté s'effacera devant des priorités budgétaires, il n'y aura pas de carte scolaire satisfaisante, et une école en perte de sens.

Le constat est le même concernant la préparation de rentrée dans les collèges. Le SNALC a déjà dit par le passé que la question des effectifs doit être remise sur la table. Les classes à 28, 29, 30 élèves ou plus ont trop tendance à se multiplier. Nos classes sont de plus en plus hétérogènes, avec de nombreuses situations compliquées à gérer.

Nous constatons, comme tous les autres spécialistes de la jeunesse, que l'état physique et psychologique des adolescents que nous accueillons s'est détérioré sérieusement ces dernières années. Ce n'est donc certainement pas en les entassant dans des classes que nous pourrons donner à chacun l'attention dont il a besoin à un âge particulièrement délicat. Au contraire, il est sans doute urgent d'augmenter les postes de médecins et d'infirmiers scolaires, de psyEN, de CPE, d'AED, d'AESH.

Or les avancées promises par notre Ministère de l'Education Nationale consistent plutôt à supprimer des disciplines, on ne sait pour quelles obscures raisons. Il est particulièrement insultant pour nos collègues de technologie de se voir du jour au lendemain rayés de la carte des enseignements de 6°, et ce par le biais d'annonces dans les médias. Aujourd'hui la technologie, et quoi d'autre demain?

Ce n'est pas en supprimant des disciplines que l'on va améliorer le niveau scolaire.

Le SNALC, attaché aux disciplines et aux progrès des élèves, n'a que faire des buzz ministériels. Il est grand temps d'écouter les professionnels que nous sommes. Nous ne

voulons plus d'une école au rabais, nous ne voulons plus de fausses promesses médiatiques, nous voulons encore moins de projets de réforme des retraites qui nous demandent de travailler plus longtemps dans les conditions de travail dégradées que nous connaissons.

Le SNALC sera demain dans les rues avec les autres organisations syndicales pour le dire encore une fois, encore plus fort.

SNAIC

Les représentants du SNALC au CDEN de l'Aude



